

Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la session de l'assemblée spéciale du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue le mardi 25 mars 2024, à 20h30, à l'hôtel de ville, 1218, route 133, sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Sophie Baril
Nathalie Bonneville
Karine Clouâtre
Geneviève Girard

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.

Le conseiller, M. Martin Carrier, est absent

Le conseiller, M. Jacques Malouin, est absent.

2024-03-25-001 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par Mme Karine Clouâtre, et appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

L'ouverture de l'assemblée à 20h30.

Adoptée à l'unanimité

2024-03-25-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Karine Clouâtre, et appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2024-03-25-003 Demande d'appui à la CPTAQ – Aliénation, lotissement et utilisation autre qu'agricole des lots 6 586 782, 6 586 783, 6 586 784, 6 586 785, 6 586 786, 6 586 787, 6 586 788 et 6 586 789.

CONSIDÉRANT la demande de conformité à la réglementation municipale et l'examen des éléments énumérés à l'article 62 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT le dossier de demande d'autorisation auprès de la CPTAQ du demandeur expliquant le projet;

CONSIDÉRANT qu'il y a aucun autre emplacement disponible pour le demandeur;

CONSIDÉRANT que la possibilité d'utilisation de ces lots à des fins agricoles est impraticable;

CONSIDÉRANT qu'un projet de prolongement du service d'aqueduc et d'égout est présentement en cours dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que le terrain est présentement occupé à d'autres fins que l'agriculture soit terrain de golf;

CONSIDÉRANT

que les limites de l'ensemble du secteur sont clairement définies et que l'utilisation autre qu'agricole sur les lots visés ne modifie en rien les superficies ni la pratique de l'agriculture des lots contiguës;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'appuyer la demande du requérant, le tout tel que présenté sur le formulaire d'autorisation de la CPTAQ et les documents et plans annexés;

Que la présente demande est conforme à la réglementation municipale;

Adoptée à l'unanimité

2024-03-25-004

Période de questions

2024-03-25-005

Fermeture de l'Assemblée spéciale


Il est proposé par Mme Karine Clouâtre, et appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

La fermeture de l'assemblée à 20h40.

Adoptée à l'unanimité



M. Jacques Lavallée
Maire



M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier